

*Direction du personnel, des services
et de la modernisation*

Arrêté du 12 octobre 2004 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement

NOR : *EQU0410371A*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;

Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;

Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;

Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la NBI dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 19 août 2004 fixant l'organisation de la direction des affaires financières et de l'administration générale ;

Vu l'arrêté du 19 août 2004 fixant l'organisation des sous-directions de la direction des affaires financières et de l'administration générale,

Arrête :

Article 1^{er}

Le présent arrêté a pour objet d'annuler et de remplacer dans l'annexe de l'arrêté du 20 décembre 2001 modifié susvisée la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à la direction des affaires financières et de l'administration générale.

Article 2

Le présent arrêté prend effet au 1^{er} septembre 2004 et sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Article 3

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à la Défense, le 12 octobre 2004.

Pour le ministre et par
délégation :
Le chef du bureau DPSM/AC1,
J. Le Dall

Annexe à l'arrêté du 12 octobre 2004 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001

Direction des affaires financières et de l'administration générale

DATE d'effet	SUPPRESSIONS	CRÉATIONS									
		Catégorie	Nombre emploi	Nombre de points	Désignation de l'emploi	Service	Catégorie	Nombre emploi	Nombre de points	Désignation de l'emploi	Service
15 septembre	A	1	20	Adjoint au chef du bureau de la gestion	Sous-direction de la logistique de						

2003				administrative et financière et de la modernisation	l'administration centrale/LOG4					
1 ^{er} janvier 2004	A	1	35	Chef du bureau comptabilité administration centrale	Sous-direction des affaires financières/AF2	A	1	20	Expert droit communautaire	AJ3
1 ^{er} janvier 2004						A	1	20	Responsable du secteur archives	LOG 3
1 ^{er} janvier 2004	A	1	20	Chargé du pilotage de l'intranet juridique	Sous-direction des affaires juridiques/AJ3	A	1	30	Chef de la mission documentation	DIR
1 ^{er} février 2004	A	1	40	Secrétaire général	Secrétariat général/SG	A	1	20	Chargé de formation	Secrétariat général/SG
15 avril 2004	A	1	35	Chef du bureau droit public et des procédures	Sous-direction des affaires juridiques/AJ1	A	1	40	Secrétaire général	Secrétariat Général/SG
1 ^{er} septembre 2004	A	1	30	Adjoint au secrétaire général	Secrétariat général/SG					
1 ^{er} septembre 2004	A	1	20	Responsable du secteur urbanisme	Sous-direction des affaires financières /AF1	A	1	40	Conseiller gestion management	DIR
1 ^{er} septembre 2004						A	1	30	Chargé de mission de la politique de gestion des ressources documentaires	DIR
Total		7	200				7	200		